

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Objet de la déclaration :
Luminaire portable

Modèle:

ARTEMIS 7017419000000 – 220-240V~ 50Hz, 1 x GU10 max. 6W, classe de protection 2, IP20

ARTEMIS 7017412900000 – 220-240V~ 50Hz, 1 x GU10 max. 6W, classe de protection 2, IP20

Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :

SPOT Light Sp. z o.o. , ul. Nowe Osiedle 13D, 47-240 Bierawa, Pologne

La présente déclaration de conformité est émise sous l'entière responsabilité du fabricant.

Le produit ci-dessus désigné est déclaré conforme aux exigences de la législation européenne harmonisée suivante :

Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

[JO UE L 96, 29/03/2014, p. 357]

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

[JO UE L 174, 01/07/2011, pp. 88-110]

Normes harmonisées de référence ou autres spécifications techniques de référence sur lesquelles repose la déclaration de conformité :

EN IEC 60598-1: 2021

EN 60598-2-4:2018

EN IEC 63000:2018

Lieu et date de la déclaration :
BIERAWA, le 29.09.2025

Signature de la personne autorisée à signer la déclaration:

CEO SPOT Light Sp. z o.o.
Christian Ortlieb

